

Avis et mises au concours de travaux et de fournitures

Avis de soumissions

Objet: Berne, Arsenal fédéral, nouveaux bâtiments 1^{re} et 2^e étapes

Les travaux mentionnés ci-dessous sont mis en soumission.

Travaux prévus:

CFC	Genre et montant approx. des travaux	Fr.	Date de la remise des formules de soumission	Entrée des soumissions	Exécution des travaux pour
<i>1^{re} étape</i>					
43	Routes, places	180 000	fév. 1972	avril 1972	automne 1972
<i>2^e étape</i>					
222.4	Ferblanterie	80 000	fév. 1972	avril 1972	automne 1972
224.2	Couverture, étanchéités souples	180 000	fév. 1972	avril 1972	automne 1972
225.3	Asphaltage	60 000	mai 1972	juillet 1972	printemps 1973
272	Serrurerie, grilles	150 000	mai 1972	juillet 1972	fin 1972
281	Revêtements de sol, dallages en béton	150 000	juin 1972	août 1972	printemps 1973
285	Peinture	150 000	juin 1972	août 1972	printemps 1973
43	Routes, places bétonnées	1 800 000	mars 1972	mai 1972	automne 1972
<i>Bâtiment n° 6</i>					
222	Ferblanterie	100 000	janv. 1972	février 1972	printemps 1972

Les entreprises désireuses de participer à la soumission voudront bien le faire savoir par écrit à la Direction des constructions fédérales jusqu'au 15 janvier 1972. Il n'est pas prévu de répéter cet avis de soumission. Les documents seront envoyés en temps utile.

Berne, le 3 décembre 1971

20241

Direction des constructions fédérales:
Inspection II, Berne

Nouveau central téléphonique à Stans

Dépôt des offres: 12 janvier 1972

Travaux de terrassement, maçonnerie, béton armé et aménagements extérieurs (bâtiment: volume env. 5110 m³).

Exécution prévue d'avril à décembre 1972.

Les documents et renseignements peuvent être obtenus auprès de l'architecte Ludwig Kayser, Rathausplatz 6, 6370 Stans, jusqu'au 10 décembre 1971.

Adresser les offres sous pli fermé avec la mention «Central téléphonique Stans» à l'Inspection des constructions fédérales IV, Clausiusstrasse 37, case postale, 8023 Zurich, jusqu'au 12 janvier 1972.

Ouverture des offres en ce même lieu le 14 janvier 1972, à 14 heures.

Zurich, le 3 décembre 1971

20241

Direction des constructions fédérales:
Inspection IV, Zurich

Nouveau bâtiment des PTT à Muri (AG)

Le projet comprend un bâtiment administratif, 2 magasins de vente et 4 appartements.

Volume total contenant les garages et remises environ 10 000 m³.

Dépôt des offres pour les travaux suivants: 5 janvier 1972

chauffage, ventilation
installations sanitaires
vitrierie (fenêtres) (bois/métal)
vitrines, portes en métal

Tous les renseignements désirés et les formules de soumission seront donnés sur demande par le bureau d'architecte mandataire, Hans Wyder et Benny Frey, 5630 Muri (AG).

Veuillez adresser les offres sous pli fermé avec la mention «Bâtiment PTT Muri (AG)» à l'Inspection des constructions fédérales IV, Clausiusstrasse 37, case postale, 8023 Zurich, jusqu'au 5 janvier 1972.

Ouverture des offres en ce même lieu le 7 janvier 1972, à 14 heures.

Au printemps 1972, les travaux suivants seront offerts:

plâtrerie
menuiserie
peinture
aménagement extérieur

Les entreprises qui désirent participer à cette soumission voudront bien le faire savoir par écrit au bureau d'architecte Hans Wyder et Benny Frey, 5630 Muri (AG) (tél. 057/8 18 92), jusqu'au 10 janvier 1972, en indiquant l'ouvrage et la catégorie de travaux qui les intéressent.

Il n'est pas prévu de répéter cet avis de soumission. Les documents seront envoyés en temps utile.

Zurich, le 3 décembre 1971

20241

Direction des constructions fédérales:
Inspection IV, Zurich

Fribourg: Nouveau bâtiment PTT

Une soumission publique aura lieu pour les travaux mentionnés ci-dessous.

CFC	Catégorie de travaux	Etendue des travaux env. fr.	Date d'émission env.	Délai d'exécution prévu	
283	Plafonds, halle des guichets	120 000	début février 1972	mai	1972
271	Plâtrerie, tapisserie et revêtement sur murs	400 000	décembre 1971	février	1972
285	Peinture: - extérieure - radiateurs et tuyauterie				
272	Huisseries et portes				
272	Serrurerie				
273	Menuiserie: - murs et plafonds				
272	Serrurerie: - cloison métallique - guichet et revêtement	150 000 300 000	janvier 1972 début février 1972	mars avril	1972 1972
281	Revêtements de sol: - dallages en pierre naturelle	80 000	début février 1972	mai	1972
282	Revêtements de paroi: - revêtements de paroi en pierre naturelle	60 000	début février 1972	mai	1972
273	Menuiserie intérieure: - armoires, appartements - menuiserie générale	150 000	début février 1972	avril	1972
287	Nettoyage du bâtiment	55 000	début août 1972	septembre	1972
421	Jardinage	230 000	début mai 1972	juin	1972

Les entreprises désireuses de participer à la soumission voudront bien le faire savoir par écrit à la Direction des constructions fédérales, Subdivision des bâtiments, tél. 031/61 24 29, jusqu'au 10 décembre 1971, en indiquant la catégorie de travaux qui les intéresse. Il n'est pas prévu de répéter cet avis de soumission. Les documents seront envoyés en temps utile.

Seules seront prises en considération les entreprises ou consortiums d'entreprises justifiant la capacité requise pour exécuter les travaux. Aussi donneront-elles, en s'inscrivant, des indications sur leur organisation et l'effectif de leur personnel, ainsi que d'éventuelles références.

Berne, le 3 décembre 1971

Ecole polytechnique fédérale de Zurich, groupe annexe du Hönggerberg, bâtiment d'enseignement, sections II et VIII

Dépôt des offres: 17 mars 1972

Des offres d'entreprises générales sont demandées pour la construction et la remise, clés en main, d'un bâtiment universitaire d'un volume de 250 000 m³ environ, abritant des bureaux, des salles de cours, des auditorios et une cafeteria. Le projet comprend 2 à 3 sous-sols et 1 à 4 étages sur rez. Le bâtiment devrait pouvoir être occupé au plus tard en été 1976.

Les entreprises générales désireuses de participer à ce concours voudront bien le faire savoir par écrit à l'Inspection des constructions fédérales V, case postale, 8023 Zurich, tél. 01/47 37 80, jusqu'au 20 décembre 1971, en donnant des références et en justifiant de leur capacité.

Zurich, le 3 décembre 1971

20241

Direction des constructions fédérales:

Inspection V, Zurich

Villigen: Institut suisse de recherches nucléaires, halle de montage

Dépôt des offres: 30 décembre 1971

Fourniture et pose de fenêtres en bois pour la halle de montage de l'Institut suisse de recherches nucléaires (73 pièces et 1 porte extérieure).

Exécution: mi-août 1972 environ.

Les documents et renseignements peuvent être obtenus auprès du bureau d'architecte et d'ingénieur G. Schindler, Talstrasse 62, 8001 Zurich, tél. 01/25 18 53, jusqu'au 15 décembre 1971.

Adresser les offres sous pli fermé avec la mention «Institut suisse de recherches nucléaires Villigen, fenêtres en bois, halle de montage» à l'Inspection des constructions fédérales V, Clausiusstrasse 37, case postale, 8023 Zurich, jusqu'au 30 décembre 1971.

Ouverture des offres en ce même lieu, le 4 janvier 1972, à 9 heures.

Zurich, le 3 décembre 1971

20241

Direction des constructions fédérales:

Inspection V, Zurich

Abonnement à la Feuille fédérale

Le prix de l'abonnement à la *Feuille fédérale* est de 44 francs par an, et de 26 francs pour six mois, y compris l'envoi franco de port, dans toute la Suisse. L'abonnement part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet.

La *Feuille fédérale* contient: les délibérations du Conseil fédéral qui peuvent être livrées à la publicité; les messages et les rapports du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, y compris les projets de lois et d'arrêtés fédéraux; les circulaires du Conseil fédéral; les publications des départements et d'autres administrations de la Confédération, entre autres les tableaux mensuels des recettes des douanes et du rendement des droits de timbre fédéraux, les avis relatifs aux hypothèques sur des chemins de fer, les mises au concours de places et de livraisons à faire à la Confédération; enfin, des avis émanant d'autorités fédérales

La *Feuille fédérale* continuera à avoir comme annexes: les feuilles parues du *Recueil des lois fédérales* (lois et ordonnances fédérales, arrêtés fédéraux, règlements, traités conclus avec l'étranger, etc.); le résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale et le Bulletin des places vacantes.

On peut s'abonner à la *Feuille fédérale* complète ou bien seulement au *Recueil des lois fédérales* ou au *Bulletin des places vacantes*, directement auprès de l'imprimerie (c. c. p. 30-3710). Les anciens abonnés qui ne refuseront pas le numéro 1 seront considérés comme abonnés pour l'année nouvelle.

Le prix de l'abonnement au *Recueil des lois fédérales* seul est de 14 francs par an, ou de 9 francs pour une demi-année. L'abonnement part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet.

Le prix de l'abonnement au *Bulletin des places vacantes* seul est de 12 francs par an ou de 8 francs pour une demi-année.

On peut se procurer aussi, tant que la provision n'en est pas épuisée, le *Recueil des lois fédérales*, en en faisant la demande au Bureau des imprimés de la Chancellerie fédérale.

Les réclamations relatives à l'expédition de la *Feuille fédérale* doivent être adressées immédiatement, en premier lieu, aux bureaux de poste, en second lieu, à l'*Imprimerie des Hoirs C.-J. Wyss S. A.*, 3001 Berne, et exceptionnellement au *Bureau des imprimés de la Chancellerie fédérale*.

Avis et mises au concours de travaux et de fournitures

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1971
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	48
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.12.1971
Date	
Data	
Seite	1412-1416
Page	
Pagina	
Ref. No	10 100 027

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.